



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Réf. : 2024-13-PD/CH

le 08/10/24

COMPTE RENDU DE RÉUNION

| | |
|---|--------------------------|
| Rédacteur : P. Drzewiecki | Entité : DAT/GDO/BRE/REN |
| Projet : | Numéro : |
| Date : 08/10/2024 | Lieu : DREAL BRETAGNE |
| Objet : CRP BRETAGNE SUR LES ACTIONS 2025 D'APPUI A POLITIQUES PUBLIQUES DU BRGM | |
| Participants : | |
| AELB, Délégation Armorique : Valentin Serbielle | |
| ARS : Murielle Thézé | |
| BRGM : Alexandre Boisson et Pauline Drzewiecki | |
| DDTM22 : Daniel Soulabaille | |
| DDTM29 : Géraldine Berrehouc | |
| DDTM35 : Benoit Archambault | |
| DDTM56 : Thomas Priou (- gestion quantitative) | |
| DREAL : Maud Ozenne, Maud Billon, Isabelle Grytten, Bénédicte Hougron, | |
| DRAAF : Camille Bechaud | |
| Région Bretagne : Delphine Pajot | |
| SGAR : Maiwenn Berrou | |
| Absents : OFB, ADEME, DREAL MICZ | |
| Diffusion interne : participants | |
| Diffusion externe : | |
| En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : | |

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

L'ordre du jour du CRP Bretagne a été le suivant :

- Stratégie sur la connaissance des eaux souterraines en Bretagne ;
- Multifonctionnalité des sols en lien avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) : exemple de 2 projets en cours avec Rennes Métropole et Syndicat Mixte du Pays de Rennes
- Actions d'Appui aux Politiques Publiques du BRGM pour 2025 (base nationale et déclinaison à l'échelle régionale)

Les supports de présentation sont joints à ce CR.

1. [Stratégie sur la connaissance des eaux souterraines en Bretagne \(A. Boisson\)](#)

Questions autour de l'Axe 1 :

DREAL : les études identifiées dans la synthèse bibliographique sont-elles toutes terminées et sont-elles focalisées sur la Bretagne ou également sur le Massif armoricain ou autres régions ? car une étude en Normandie (Rivage Normand 2100) vient de débuter et couvre la Normandie et la Bretagne.

BRGM : La synthèse se focalise en effet sur les études bretonnes avec quelques extensions vers les Pays de la Loire (PDL) ou au niveau national.

DREAL (M.Ozenne) : est-ce que les services de la DREAL (prévision des crues) sont au courant des outils de prévision (pour éviter les doublons sur des outils et/ou pour leur connaissance) ?

DREAL (M.Billon) : ils ont bien assisté à l'atelier de restitution pour le projet CYDRE et il existe en effet des interactions avec ces services.

Le BRGM précise que les modèles de crues fonctionnent sur des pas de temps resserrés, tandis que pour les eaux souterraines, les pas de temps utilisés sont plus longs (journaliers). Il est crucial d'unifier les approches et d'inclure l'ensemble du territoire (et ne pas exclure les zones littorales par exemple) et que les différents services DREAL et le BRGM échangent sur ces aspects.

La DDTM35 a relevé l'intérêt de cette étude dans le contexte de suivi des sécheresses. Le lien avec les études HMUC a été mentionné. En Ille-et-Vilaine, des actions sur la sobriété en eau et les interconnexions sont en cours (SMG EAU 35), ainsi que des recherches sur de nouvelles ressources en eau.

Le BRGM travaille sur cet aspect directement avec les syndicats d'eau.

La DREAL ajoute qu'il y a par ailleurs une vraie question autour de la gestion des données. La difficulté d'homogénéiser la structuration des données au niveau régional et national a été discutée.

Il y a également une méconnaissance autour des prélèvements, et notamment agricoles. Dans le cadre du GT forage, plusieurs actions sont proposées :

- un courrier co-signé BRGM/DREAL à des fins de sensibilisation, évolutions des outils et rappels réglementaires est en cours pour les foreurs
- un modèle de courrier qui sera transmis aux DDTM, pour inciter les exploitants à déclarer leurs ouvrages et les quantités prélevées (outil via démarches simplifiées mis en place). Cela pourra conduire à régularisation si besoin.

Par ailleurs, un outil de démarche simplifiée de déclaration sur le prélèvement des ESU sera déployé l'année prochaine. Une journée d'information auprès des bureaux d'études et foreurs est prévue le 6 février 2025.

Sur la partie données, le GT « données » mis en œuvre dans le cadre du plan breton de résilience pour l'eau invite tous les acteurs pour échanger sur les bases de données existantes. Ce sont les premières étapes de réflexion.

Conclusions et priorisation des projets proposés par le BRGM :

La DREAL précise qu'elle avait grand besoin de cette analyse pour avoir une visibilité sur les projets à mettre en œuvre, une priorisation à trouver, au-delà de la nécessité des financements qui devront être mobilisés.

La Région Bretagne souhaite également renforcer la connaissance géologique pour pouvoir ensuite travailler sur les aspects Nappe-Rivière. En lien avec le Plan de résilience breton sur l'eau, une des priorités de la Région est également l'amélioration de la prévision des niveaux des nappes (projet MétéEau Nappes), et d'augmenter le nombre de points sur lesquels l'outil est déployé (aujourd'hui 1 seul point). C'est aussi une demande forte des élus avec une prise d'engagements sur cet aspect. Cet outil pourrait également être couplé à l'outil que la Région souhaite déployer (EcoWatt de l'eau) pour anticiper sur des possibles tensions sur l'AEP puis sur les mesures envers le public et les écogestes à mettre en œuvre.

Les sujets proposés comme prioritaires, puis validés par les membres du CRP sont :

- Connaissances géologiques ;
- Interactions nappe-rivières ;
- Etude de l'impact des Arrêtés sécheresse par rapport aux comportements des usagers.

Pour les DDTM présentes, cette priorisation semble en effet cohérente avec leurs problématiques de territoire.

Le tableau joint au présent Compte-rendu rappelle les ordres de priorité.

2. Multifonctionnalité des sols en lien avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) : exemple de 2 projets en cours avec Rennes Métropole et Syndicat Mixte du Pays de Rennes

La DREAL précise que la végétation de surface peut donner des indications sur la fonctionnalité des sols et demande des précisions sur les données sur le volet biodiversité des sols.

Le BRGM ajoute que la note de surface travaillée par Rennes Métropole a pour objectif d'approfondir ce sujet. Les données sur le volet biodiversité proviennent principalement d'Ecobiosol et de l'Institut Agro.

3. Actions d'Appui aux Politiques Publiques du BRGM pour 2025 (base nationale et déclinaison à l'échelle régionale)

Le BRGM présente les orientations d'APP pour 2025 ainsi que les besoins d'ores et déjà identifiés par des acteurs locaux. Des besoins complémentaires ont été exprimés lors de ce CRP. La présentation est jointe au présent CR.

Enjeu « Améliorer la connaissance du sous-sol et développer une infrastructure géologique »

La DDTM22 a exprimé son intérêt par rapport au projet d'étude sur le Finistère de cartographie du régolithe et de susceptibilité des mouvements de terrain, en lien avec les études menées sur leur territoire.

Il est discuté le besoin d'une déclinaison de la MEZAP (méthode de zonage de l'aléa chutes de pierres) pour les glissements de terrain.

• **Développement d'une MEZAP sur les mouvements de terrain :**

Enjeu « S'engager dans la transition énergétique »

Pas de besoin ou commentaire exprimé en séance.

Enjeu « Conforter une gestion rationnelle, durable et responsable des ressources minérales primaires et secondaires. »

Le BRGM présente les besoins de collectivités sur le sujet des terres excavées et de leur valorisation. La DDTM29 pose la question de l'existence d'une bourse d'échanges de terres entre les producteurs et les receveurs de terres. Le BRGM précise en effet de l'existence de la plateforme TERRASS (<https://ssp-infoterre.brgm.fr/fr/application/terrass>), outil développé par le BRGM sous pilotage du Ministère de l'Ecologie. Cet outil n'est pas forcément connu par les collectivités. Si des besoins sur ce sujet se font ressentir sur les territoires, le BRGM peut intervenir et communiquer sur la réglementation des terres excavées, les outils existants, les travaux en cours, etc.

Un échange DDTM29-BRGM est à organiser sur ce sujet.

Enjeu « Mieux intégrer les risques pour l'aménagement durable des territoires »

Sur le sujet des PFAS, Murielle Thézé (ARS) signale que dans le cadre d'une campagne nationale, 10 points de prélèvements ont été réalisés en Bretagne. Un territoire dans les Côtes d'Armor a été identifié comme problématique avec des concentrations importantes sur un champ captant. Face à la contamination des champs captants, des mesures telles que l'achat d'eau par l'intercommunalité ont été discutées. Cela soulève des questions sur l'exploitation future des ressources en eau dans ces zones.

Le BRGM appuie l'ARS et la DDTM22 sur ce dossier via un appui aux administrations, afin de faire une synthèse des documents existants et des recommandations associées.

Enjeu « Gérer durablement les ressources en eau »

Des discussions ont lieu autour des intrusions salines. La DREAL précise qu'une journée technique co-organisée par la DREAL et la Région dans le cadre du plan breton de résilience pour l'eau est prévue le 5 décembre à Langueux. La DDTM22 exprime l'intérêt de ses collègues pour les études relatives au biseau salé.

Enjeu « gérer le cycle des données géo-scientifiques et environnementales »

Pas de besoin ou commentaire exprimé en séance.

| Action | Responsable | Délai | soldé |
|--|-------------|------------------|-------|
| Envoi des documents du CRP (CR, présentations) | BRGM | Dès que possible | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |